Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2001 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle ; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité ; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières : s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps ; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1048 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du journal L'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2001 Avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Liste des navires dans le port

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Alexandria	Hambourg	Gretna
Anselm	Belize	1er dist 15
Antilles	New York	2me dist 8
Bogon	Anvers	rue Jolie
Californian	Londres Anvers	1er dist 37
Chalmette	Havane	2e dist 10
Corinth	——	Stuyv dock
Drumcairne	Galveston	Stuyv dock
Harry T Inge	Port Limon	1er dist 15
Hankon VII	——	1er dist 15
Indian	Hambourg	Chalmette
Inkum	Dunkirk Rotterdam	r Pleasant
Kong Frode	Honduras	3me dist 30
Malin Head	Belfast	rue Harmonie
Manchester Port	Galveston	Stuyv dock
Massapequa	Porto Rico	Pier
Mexico	Bordeaux Havre	Stuyv dock
Momus	New York	2me dist 8
Santurce	Porto Rico	1er dist 27
Wayfarer	Liverpool	Westwego
Yucatan	Manchester	1er dist 37

BARQUES.

E C Mowatt		White Hall
Fortune	Portugal	rue 7me

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship El Mar, Burns parti 15 juin

PHILADELPHIE

Barque Silicon, Jensen, partie 2 mai

LIVERPOOL

Steamship Author, Rutherford, parti 3 mai

Steamship Alexandrian, Bruce, parti 4 mai

Steamship Asian, Wood, parti 11 mai

Steamship Barrister, Williams, parti 2 mai

Steamship Capella, Gill, parti 18 mai

Steamship Cuban, Lofthouse, parti 26 mai

Steamship Jamaican, Robb, parti 20 mai

Steamship Wm Cliff, Davies, parti 30 mai

Steamship Candidate, Booth, parti 1 juin

Steamship Floridian, Bruce, parti 8 juin

Steamship Mechanician, Ball, parti 13 juin

Steamship Barbadian, Parker, parti 13 juin

LONDRES

Steamship Tampican, Westcott, parti 15 mai

BREME

Navire Columbus, Hashagen, parti 30 avril

GENES

Steamship Delphine, Quiero'o, parti 21 mai

LISBONNE

Barque Emilia, Dominques, parti 2 mai

ANVERS

Steamship Tampican, Westcott parti 31 mai

TRIESTE

Steamship Ludovica, — parti 20 mai

HUELVA

Steamship Urania, Jensen, parti 1 juin

MARSEILLES

Steamship Ludovich, Pretanich, parti 9 juin

VICTORIA

Steamship Homer, James, parti 8 juin

SAN JUAN

Steamship Santuroe, Griffiths, parti 10 juin

Steamship Berwind, Dyerparti 12 juin

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 19 JUIN 1907.

Rivière Tchefuncta—NEW CAMELIA, 8 A M
Rivière Atchafalaya et Bayou Des Glaises—WILLIAM GARIG, à 5 P M
Rivières Ouachita et Black—BOB BLANKS, à 5 P M
Rivière Tchefuncta—PINELAND, 4:30 P M

JEUDI, 20 JUIN 1907

Bas du fleuve—DIAL 11 A M
Bas Terrebonne et Lafourche—HOUMA, 12 M
Rivière Tchefuncta—NEW CAMELIA, 4 P M
Rivière Tchefuncta—PINELAND, 4:30 P M

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Elevé de Terre et Six Terrains

Au coin des rues Sycamore et Léonidas,

Près de l'installation de la clarification de l'eau et dans un voisinage s'améliorant rapidement.

La maison est partiellement achevée et pourrait être aisément installée en deux cottages doubles.

Succession de Peter C. Bienvenue.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C — No 82,4 4.

Il sera vendu à l'encan, JEUDI, le 11 juillet 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Immobilières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue de l'Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 6 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre ou mieux décrite comme six lots de terre numéroté comme lots 1, 2, 3 et 4 ou lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans les dits 306 et 328, dans le Septième District de cette ville borné par les rues Léonidas, Neuvième, maintenant Sycamore, Dixième, maintenant Mobile et Jefferson, maintenant Joliet, les dits 4 lots mesurant cent quatre vingt (180) pieds de face à la rue Neuvième, maintenant Sycamore, par une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907. Acte de vente pardevant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur, 10 0|0 de dépôt au moment de la vente.

9 juin—9 16 23 30—juil 7 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Simple Productif.

1814 RUE MANDEVILLE,

Près de la rue Roman.

Succession de Thomas Cummings.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 82,710.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 9 juillet 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 4 juin 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Joséphine, maintenant Prieur, Marigny et Solidelle, maintenant Roman étant une moitié du lot désigné par le No Quatre de l'îlet 52 d'après un plan général du Faubourg Franklin, dressé par Joseph Pilié, anciennement voyer de ville, déposé en l'étude de Theo. Seghers, le dit lot de terre mesurant trente (30) pieds de face à la rue Mandeville par cent vingt (120) pieds de profondeur, borné sur un côté par le lot cinq dudit plan et de l'autre côté par l'autre moitié du lot No Quatre.

Les améliorations comprenant le cottage simple 1814 rue Mandeville, contenant trois chambres avec bâtisse sur le côté, contenant une chambre et cabinet.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an ou deux ans, 8 0|0. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin—7 9 16 23 30—juil 7 9

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—DE—

COTTAGES SIMPLES ET DOUBLES

—ET—

LOTS A BATIR

Bien Situés dans le Septième District.

Une Bonne Occasion pour Placement ou Spéculation.

Succession de Mlle Alice Schmitt.

No 77,894—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau 138 rue Carondelet - JEUDI, le 27 juin 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 23 mai 1907, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix neuf certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clinton maintenant Cherokee, Hillary, Macarty et Commerciale, devant être vendus, subdivisés d'après un plan, daté le 27 janvier 1906, par D. E. Seghers et fils, voyers, comme suit :

1° Deux certains lots de terre désignés par les Nos 3 et 4 sur le susdit plan et mesurant d'après cela chacun 30 pieds de face à la rue Cherokee, par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage simple en bois élevé de terre, No 320 rue Cherokee, contenant en rez de chaussée, six chambres, etc., sur un certain lot de terre, désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesurant d'après cela 50 pieds de face à la rue Cherokee par 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Trois certains lots de terre désignés par les Nos 6, 7 et 8 sur le susdit plan et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cherokee sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Le cottage double à un étage en bois Nos 336 et 338 rue Cherokee, contenant 3 chambres de chaque côté sur un certain lot de terre formant l'encoignure des rues Cherokee et Commerciale, désigné par le No 9 sur le susdit plan, et mesurant 35 pieds de face à la rue Cherokee sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° Douze certains lots de terre désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 sur le susdit plan et mesurant comme suit :

Le lot No 10 mesurant 35 pieds de face à la rue Commerciale sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 11 à 20, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Hillary sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Hillary et Commerciale. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues Hillary et Macarty. Le lot No 21 mesurant 35 pieds de face à la rue Macarty sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Tous les lots ci-dessus seront vendus séparément d'après le plan de D. E. Seghers et fils, voyers, exhibé à la Bourse et au moment de la vente.

La propriété ci-dessus est près de l'avenue St Charles dans une des sections qui s'améliore le plus de la ville. Grande occasion pour spéculateur ou placeur ou par ceux qui l'achèteront.

Conditions—1/3 ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a en un, deux et trois ans, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et de coutume.

Les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. Les loyers de la propriété ne devant pas revenir aux acquéreurs excepté de la date du passage des actes de vente. Un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat est requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Les actes de vente ensemble avec tous les certificats devant être aux frais des acquéreurs pardevant F. E. Rainold notaire

A. J. Villere & F. E. Rainold avocats.

26 mai—26—juin 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois a un etage et terrain extra,

Nos 2413 et 2415 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 mai 1907, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans la succession de Elizabeth Iver (ou Eyer) veuve décédée de John Gollar No 81,546 du dossier de ladite Cour, Division B, et la succession de John Gollar, No 81 583 du dossier de ladite Cour, Division A, consolidées la propriété ci après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois à un étage, Nos 2413 et 2415 rue Bourbon, entre les rues Derbigny et Roman, contenant quatre chambres de chaque côté. Sur un côté se trouve un terrain extra. Le terrain est décrit comme deux certains lots appartenant à une moitié non divisée dans chaque succession, et situés dans le nouveau faubourg Marigny, troisième municipalité de cette ville, et désignés par les Nos un et deux de l'îlet (ancien No 52) maintenant Bourbon, Prosper, maintenant Derbigny, Union, maintenant Touro et Solidelle maintenant Roman, et mesurant chacun en mesure anglaise, trente-deux [32'] pieds deux [2"] lignes de face à la rue Bourbon par cent vingt deux [122'] pieds onze [11"] pouces et six [6"] lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits et dépendances y appartenant.

Dans un bon voisinage, près des lignes de chars.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance en deux parties égales payable en 1 an et 2 ans, après la date par des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. La propriété devant être conservé assurée, et les polices devant être transférées au porteur on porteurs des billets. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. Les taxes dues et exigibles en 1907 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente. L'acquéreur devant payer tous les frais de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Arthur H. Browne, notaire.

R. H. Browne avocat.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 20 juin 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et lu en cour ouverte le 7 mai 1907 et signé en cour ouverte le 13 mai 1907 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire de Mme Margaret E. Hocke vs Prudential Realty Co. Ltd. No 81,583 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 344, borné par les rues Lafayette, Liberté, Perrilliat et Howard, mesurant 29 pieds 3 pouces de face à la rue Lafayette, 70 pieds 7 pouces et 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Howard, et 71 pieds 2 pouces et 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Liberté, et 32 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, étant le lot No 4, d'après le plan annexé à un acte pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, et daté le 15 avril 1886, et d'après lequel ledit lot est à une distance de 29 pieds 5 pouces et 4 lignes de l'encoignure des rues Lafayette et Howard. Les bâtisses là dessus sont désignées par le No municipal 1422 rue Lafayette.

Conditions—Comptant, 10 pour cent comptant requis au moment de la vente. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

J. B. Rosser Jr, Johnson Armstrong, avocats.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Berthe Rodrigues.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83 032—Division E—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres de curateur dans la succession vacante de Berthe Rodrigues, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — E. T. Florance, avocat.

19 juin—19 23 28

Succession de Curtis S. Kouns.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 79,852 —Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Adeline Gardner, veuve de Curtis S. Kouns, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John D. Grace, avocat.

18 juin—18 22 27

Succession de Michael Gairnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 83,016 - Division B—Attendu que Catherine Keehler veuve de Michael Gairnes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Gairnes, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Arthur B. Leopold, avocat.

15 juin—15 19 24

Succession de Victor J. Chord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,352—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John J. Chord administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocat.

15 juin—15 19 24

Succession de Bud D. Donald

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,358—Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Lyle Saxon, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Armand Romain & Fred C. Marx, avocats.

14 juin—14 18 23

Succession de Mlle Mary A. Twinkle

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,962—Division E—Attendu que Mme Ethel Breckinridge a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mlle Mary A. Twinkle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. L. Tullis, avocat.

14 juin—14 18 23

Succession de M. Agnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,136—Division A—Attendu que Alfred Agnelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dative dans la succession de feu M. Agnelly, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Emile Poyes, avocat.

11 juin—11 15 20

Succession de George Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 82,210 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edward J. Shaw, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Suthon, avocats.

14 juin—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District

SUR LA RUE FRERET.

Entre les rues Washington et Sixième.

MERCREDI 3 JUILLET 1907

A MIDI,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières Nos 225 229 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1907, dans l'affaire de la succession de Alexander Scott, No 82,480 de son dossier, je vendrai à l'heure et endroit ci-dessus mentionnés, les suivantes :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Jacobs (maintenant Freret) et St George, ou Howard, étant l'îlet No 7 sur un certain plan dressé par Louis H. Pilie, voyer de ville, et déposé en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville. Ledit lot de terre est désigné par le No 10 sur un plan fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 25 novembre 1872, une copie duquel dit dernier plan est annexée à la vente faite par Spencer Field à Alexander Scott par acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 mai 1873, ledit lot mesurant d'après ledit plan de Blanchard 30 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot ou portion de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Freret et Howard et l'avenue Washington, (Cité et 96,) ledit lot ou portion de terre est une partie du lot original No 37 et mesurant trente pieds sur la ligne de côté la plus près de la rue Sixième, cent quatre vingts pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Freret, trente pieds de largeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent quatre-vingts pieds de profondeur le long de la ligne le divisant de la balance du lot No 37 et le plus près de la rue Howard, le tout étant plus complètement décrit dans le devis annexé à la vente faite à Alexander Scott, par acte passé pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 22 sept. 1905.

N. B.—Les deux portions devront être vendues ensemble comme un morceau.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au passage de l'acte de vente pardevant Hussière Rouse, notaire aux frais de l'acquéreur; la balance non payée, s'il y en a devant être garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue avec le pact de "non alienando" et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; 5 0|0 d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes pour l'année 1907

GEO. ST. PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet

2 juin—2 9 16 23 30—juin 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison, Etc.

Frederick Hinderer vs M. et Mme F. E. Haines

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83 005 — En vertu d'un ordre de vente daté le 18 juin 1907 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 1er juillet 1907, à 10:30 heures a.m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand assortiment de meubles de maison, effets mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis, Philip Gensler Jr. et Ralph J. Schwarz, avocats pour le demandeur.

19 juin—19 26—juil 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'épiceries assorties, etc., Meubles de maison, etc., Coffre fort.

Mme Vve Léonce Brugier vs Joseph Kothmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82 756—En vertu d'un ordre de vente daté le 14 juin 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 19 juin 1907, à 10:30 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un grand assortiment d'épiceries de choix et de fantaisie, vins, liqueurs, installations, etc., aussi meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistrée.

Aussi un coffre fort en fer.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour la demanderesse.

15 juin—15 au 19 inc

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Magazine et Constantinople, portant le No municipal 4001 rue Magazine.

Teutonia Loan and Building Company vs Mary Marceline Hasam.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 82 724 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 juillet 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, îlet No 227, borné par les rues Magazine, Camp, Marengo et Constantinople, et mesurant ensemble soixante pieds deux pouces de face à la rue Constantinople sur une profondeur en lignes parallèles de quatre vingt seize pieds, formant l'encoignure des rues Constantinople et Magazine, lesdites portions de lots sont composées du tout des lots originaux Nos 21 et 22, moins vingt quatre pieds pris dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la demanderesse.

14 juin—14 21 28—juil 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

Francis Martin & Company, Limited, vs August B. Bulot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 80,634—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 11 juillet 1907, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 532 (vieux No 58) borné par les l'avenue Carrollton, les rues Pierce (autrefois St James), Iberville (autrefois Douane) et Bienville, désigné comme le lot numéro vingt et un sur un devis du tout du dit îlet dressé par George H. Grandjean député voyer de ville, daté le 21 juin 1892 annexé à un acte d'hypothèque accordé par Mme Laura Powell, veuve du défunt Eugène Clark, en faveur de Peter St Amand, passé pardevant F. J. Aleix, notaire en cette ville, sous la date du 24 juillet 1892, d'après lequel devis le dit lot commençant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Iberville et Pierce, et mesurant trente pieds de face à rue Iberville, par cent dix neuf pieds, deux pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach Spearing, avocat pour les demanderesses.

8 juin—8 14 21 28—juil 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 6220 rue Annonciation, entre l'avenue Henry Clay et la rue Calhoun.

Teutonia Loan and Building Company vs John Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 82,467 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No onze, Burthe-ville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Annonciation (autrefois Preston) et Tchoupitoulas, désigné comme lot No douze mesurant trente huit pieds dix pouces trois lignes de face à la rue Annonciation sur quarante sept pieds deux pouces quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot 13, vingt neuf pieds huit pouces trois lignes de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds deux pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour le demanderesse.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Cheval, Buggy et Harnais.

Richard B. Otero vs Ferdinand Dudenhoffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 82,296—En vertu d'un d'un ordre de vente daté le 5 juin 1907, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juin 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

A la "The Victor Livery and Boarding Stables" Nos 1021 à 1025 rue Bienville

Un cheval.
Un buggy.
Un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. R. Habans avocat pour le demandeur.

13 juin—13 19 24

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

DEPART

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 a m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom.....4:30 p m
Excursions des dimanches et mercredis
Bogalusa, Covington et Mandeville.....7:20 a m

ARRIVEE

Tous les jours.

Folsom, Mandeville Bogalusa, Angie et Franklinton....7:20 p m
Tous les jours excepté les dimanches.
Covington, Mandeville et Folsom.....8:45 a m
Excursion des dimanches et mercredis
Bogalusa, Covington et Mandeville.....7:20 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVEE

N. Y. and N. O. Limited	9:40 am
Cincinnati & Florida express	7:20 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.....	8:30 pm
Montgomery Accom'n.....	6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n	11:59 am
Excursion dimanche.....	9:45 pm

DEPART.

N. Y. and N. O. Limited	8:00 pm
Cincinnati & Florida express	8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.....	9:15 am
Montgomery Accom'n	6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n.	6:00 pm
Excursion dimanche.....	7:40 am

**Q